



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

culture et communication : budget

Question écrite n° 74092

Texte de la question

Mme Aurélie Filippetti attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les craintes que suscitent aujourd'hui le manque de visibilité sur les engagements financiers de l'État en matière de politique culturelle. L'annonce d'un gel budgétaire d'environ 5 % pour 2009, dont l'application était laissée à la discrétion des DRAC, conjuguée aux réformes en cours, dictées par la révision générale des politiques publiques, avaient mobilisées les acteurs de la culture dans un contexte de stagnation, voire de baisse des moyens pour la création ou pour la démocratisation de la culture. Le chef de l'État a cependant indiqué, le 7 janvier 2010, que le budget 2010 du ministère de la culture serait dégelé pour aider à l'accomplissement des différents chantiers et réformes. Aussi, elle désire connaître la réalité des moyens financiers que le Gouvernement compte mobiliser, notamment à l'attention de son administration déconcentrés et ses ambitions afin de renforcer la place de la culture sur l'ensemble du territoire national.

Données clés

Auteur : [Mme Aurélie Filippetti](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74092

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 2010, page 2845

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)